



Défavorisation matérielle et sociale sur la Côte-Nord en 2006

Introduction

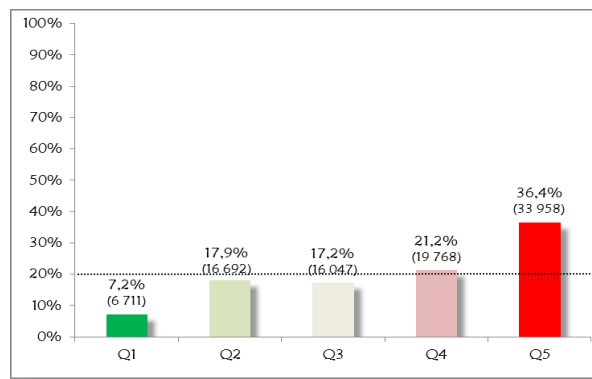
Ce premier numéro de « *La santé recherchée : en bref* » présente un aperçu de la défavorisation matérielle et sociale sur la Côte-Nord en 2006. Le texte se fonde sur l'indice développé par Robert Pampalon et Guy Raymond en 2000 afin de différencier des populations d'après le degré de défavorisation affectant leur territoire de résidence. La dernière version de l'indice repose sur les données du recensement de 2006 de Statistique Canada. L'unité territoriale de base utilisée est l'aire de diffusion, soit la plus petite délimitation géographique pour laquelle Statistique Canada publie des données du recensement. Rappelons brièvement que la composante matérielle de l'indice repose sur trois indicateurs : la proportion des personnes de 15 ans et plus sans diplôme secondaire; le taux d'emploi chez les personnes de 15 ans et plus; le revenu moyen des individus du même groupe d'âge. La composante sociale s'appuie sur les indicateurs suivants : le pourcentage des personnes de 15 ans et plus qui vivent seules dans leur domicile; le pourcentage de personnes séparées, divorcées ou veuves chez les 15 ans et plus; la proportion de familles monoparentales. La personne désireuse d'en apprendre davantage et d'avoir un portrait plus approfondi est invitée à lire le numéro de « *La santé recherchée* » (Volume 10, numéro 2) qui sera disponible sur le site Web de l'Agence au cours du mois de novembre 2011.

Résultats

La population québécoise a été répartie en cinq groupes comprenant chacun 20 % de la population. Le premier quintile comprend la population qui réside dans les aires de diffusion les plus favorisées tandis que le dernier quintile regroupe les personnes qui vivent dans les aires les plus défavorisées.

Lorsqu'on compare les aires de diffusion de la Côte-Nord à celles de toute la province, on remarque à la figure 1 que 36 % de la population régionale vit dans des aires considérées comme très défavorisées au plan matériel (Q5) en regard de 20 % pour la population du Québec. La proportion régionale représente 33 958 personnes. En considérant aussi les aires situées dans le 4^e quintile, c'est dire que, sur la Côte-Nord, près de six personnes sur dix (57 %) vivent dans des milieux défavorisés ou très défavorisés au plan matériel (40 % au Québec). À l'autre extrémité de l'échelle, on constate que, comparativement au Québec, on dénombre proportionnellement beaucoup moins de personnes qui résident dans les zones les plus

Figure 1
Répartition de la population de la Côte-Nord,
Quintiles de défavorisation matérielle, 2006,
Zone de référence : Province de Québec



Situation par rapport au Québec

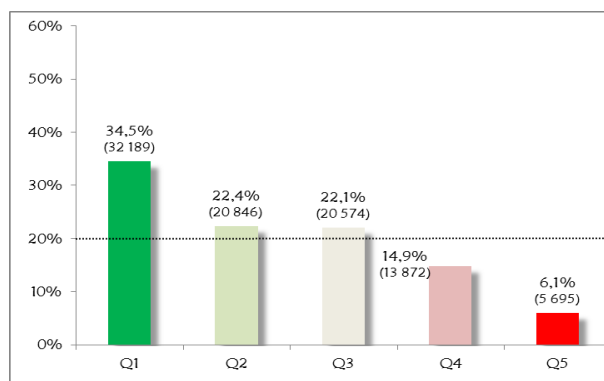
- Q1** Plus favorable
- Q5** Plus défavorable

Source : INSPQ. *Indice de défavorisation 2006*, Table d'équivalence, Québec, 2009.
Figure adaptée de KHUN, Kosal, Carl DROUIN et Christiane MONTPETIT. *Regard sur la défavorisation à Montréal : Région sociosanitaire de Montréal*, p. 7.

favorisées (7,2 % c. 20 %). La proportion régionale correspond à 6 711 personnes. Les RLS de la Haute-Côte-Nord, Basse-Côte-Nord et Minganie ne comptent aucune personne dans les aires les plus favorisées de la province. Dans le RLS de Caniapiscau, près d'une personne sur deux (46 %) vit dans les milieux les plus favorisés du Québec au plan matériel. En contrepartie, toute la population des RLS de la Basse-Côte-Nord et Kawawachikamach ainsi que les trois quarts de celle du RLS de la Haute-Côte-Nord se classent dans le quintile le plus défavorisé du Québec (données non présentées).

L'autre composante de l'indice concerne la forme sociale de la défavorisation. Sur cet aspect, la Côte-Nord se distingue avantageusement de l'ensemble du Québec, comme le démontre la figure 2. Les aires de diffusion nord-côtières se caractérisent par des conditions sociales qui, en moyenne, s'avèrent plus favorables que la moyenne québécoise. Souvenons-nous qu'on parle toujours uniquement en fonction des seuls indicateurs retenus dans la construction de l'indice. Sur la Côte-Nord, près de six personnes sur dix (57 %) vivent dans des secteurs catégorisés dans le premier quintile québécois (35 %) ou dans le deuxième quintile (22 %). Ces zones plus favorisées socialement, comparativement au Québec, totalisent 53 035 personnes. Dans la région, les aires les moins favorisées socialement (quintiles 4 et 5) regroupent respectivement 15 % et 6,1 % de la population, ce qui représente des proportions moindres que le Québec (20 % dans chacun de ces quintiles). C'est dans les RLS de la Basse-Côte-Nord, Kawawachikamach et Caniapiscau que l'on retrouve les proportions les plus élevées de personnes qui habitent les milieux classés comme les plus favorisés socialement en regard du Québec (données non présentées).

Figure 2
Répartition de la population de la Côte-Nord,
Quintiles de défavorisation sociale, 2006,
Zone de référence : Province de Québec



Situation par rapport au Québec

- Q1 Plus favorable
- Q5 Plus défavorable

Source : INSPQ. *Indice de défavorisation 2006*, Table d'équivalence, Québec, 2009. Figure adaptée de KHUN, Kosal, Carl DROUIN et Christiane MONTPETIT. *Regard sur la défavorisation à Montréal : Région sociosanitaire de Montréal*, p. 7.

Conclusion

Il est utile de faire la mise en garde suivante : l'indice caractérise le statut socioéconomique du territoire de résidence d'un individu et non sa situation personnelle. Ainsi, il est parfaitement concevable de retrouver des personnes ou des familles très favorisées dans des milieux considérés comme très désavantagés. Inversement, des zones très avantagées peuvent comprendre des unités familiales ou des personnes aux prises avec des conditions socioéconomiques beaucoup moins avantageuses. En d'autres termes, les résidents d'une même aire de diffusion n'ont pas tous nécessairement les mêmes caractéristiques socioéconomiques. On doit donc se garder de conclure qu'une personne est défavorisée du seul fait qu'elle vit dans une zone dont la valeur de l'indice de défavorisation se classe dans le dernier quintile. Il s'avère inapproprié d'imputer à quelqu'un en particulier les caractéristiques de son milieu. En outre, l'indice reflète la situation d'un territoire à un temps donné, c'est-à-dire l'année du recensement où sont tirées les données des indicateurs qui servent à sa construction. En d'autres mots, il s'agit d'une photo prise à un moment précis dans le temps. Plus on s'éloigne de l'année censitaire, plus il est plausible que les conditions socioéconomiques d'une aire de diffusion aient changé. Avec le Plan Nord et le développement économique qu'il est susceptible d'engendrer dans certains territoires, il est vraisemblable que le portrait changera substantiellement, pour autant que l'on puisse recueillir les données pertinentes lors des recensements de 2016 et 2021.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1927-4947

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Côte-Nord



Yves Therriault, Ph. D.
Agent de planification, de programmation et de recherche
Service en surveillance et évaluation
Direction de santé publique et des services sociaux